



CARACTERISTIQUES DU FONDS

Valeur liquidative	108,90 EUR
Type de part	Part R
Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0011330513
Date d'origine*	30/10/2012
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés €
Eligible au PEA	Non
Indice de référence	30% EONIA Capitalise +70% LEC1TREU Index
Gérant(s)	Etienne Dubourg

*La date d'origine correspond à la date de création de l'OPC

Durée de placement	Supérieure à 2 ans
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Délai de règlement	J+2
Centralisateur	BNP Paribas Securities Services
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Valorisateur	European Fund Administration France
SRRI (1 : faible, 7 : élevé)	2

L'indice composite était, jusqu'au 28/06/2016, 30 % EONIA capitalisé et 70 % de l'Euro MTS 1-3 ans coupons nets réinvestis. Du 28/06/2016 au 27/02/2018 : 30% EONIA capitalisé et 70% de l'indice Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 1 to 3 years coupons nets réinvestis. Depuis le 27/02/2018 : 30% EONIA capitalisé et 70% de l'indice Bloomberg Barclays

COMMENTAIRE DE GESTION

Une fois n'est pas coutume : tous les compartiments du marché obligataire, que ce soit les emprunts d'Etat, les corporate High Yield et Investment Grade, de même que les marchés actions, tous ont enregistré de très belles performances au mois de mars.

Les répercussions positives des mesures de relance prises par la Chine ou la perspective de voir enfin la guerre commerciale sino américaine trouver une issue positive, ont entraîné un reflux de l'aversion au risque et une compression des primes qui y sont associées. Les marchés semblent faire totalement abstraction des problèmes liés à un Brexit dur dont la probabilité a pourtant singulièrement augmenté.

Les emprunts corporate ont profité de cet environnement et ont vu leur rendement à nouveau baisser significativement, à l'image de ce qui se passe depuis le début de l'année.

Ces derniers ont également profité du ton particulièrement accommodant de la BCE qui a exclu toute remontée des taux directeurs avant 2020 et annoncé de nouvelle TLTRO pour remplacer celles arrivant à échéance.

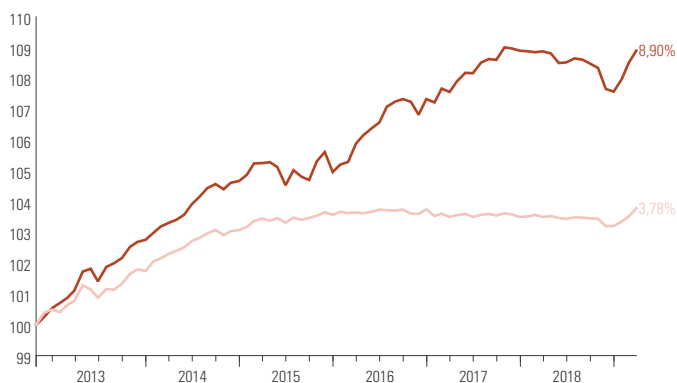
Le fonds profite de cet environnement favorable et consolide son avance sur son indice.

PERFORMANCES (%) - NET PART R EN EUR

	Cumulée							Annualisée *			
	Année en cours 31/12/18 29/03/19	1 mois 28/02/19 29/03/19	3 mois 31/12/18 29/03/19	1 an 29/03/18 29/03/19	3 ans 31/03/16 29/03/19	5 ans 31/03/14 29/03/19	Origine 30/10/12 29/03/19	3 ans 31/03/16 29/03/19	5 ans 31/03/14 29/03/19	Origine 30/10/12 29/03/19	
FONDS	1,24	0,36	1,24	0,02	2,84	5,41	8,90	0,94	1,06	1,34	
BENCHMARK	0,55	0,25	0,55	0,27	0,12	1,45	3,78	0,04	0,29	0,58	

* Annualisée, depuis l'origine (Cumulée si origine < 1 an)

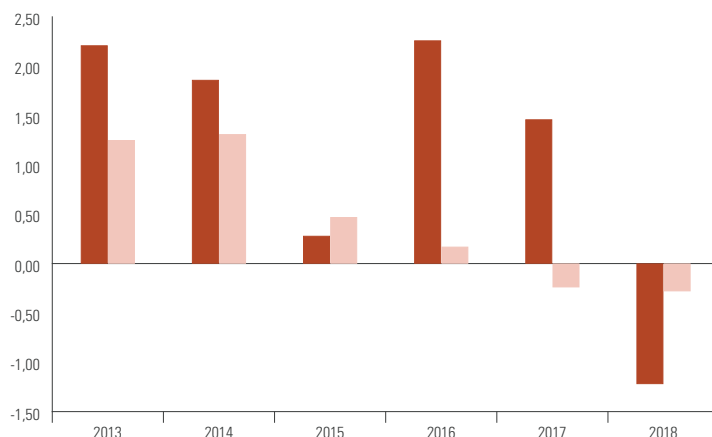
PERFORMANCES CUMULÉES - NET PART R EN EUR *



* Depuis le 30/10/2012

■ FONDS : Richelieu Obligations Court Terme
 ■ BENCHMARK : 30% EONIA Capitalise +70% LEC1TREU Index

PERFORMANCES ANNUELLES (%) - NET PART R EN EUR



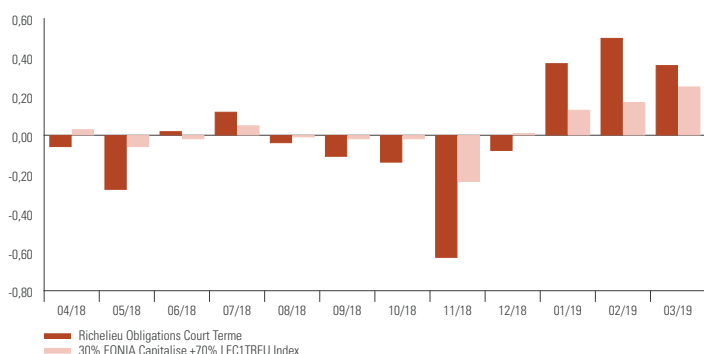
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

GAMME TAUX

Actif Net Total en EUR (toutes parts) : 51.155.220

29 Mars 2019

PERFORMANCES MENSUELLES (%) - NET PART R EN EUR



INDICATEURS DE PERFORMANCE (%)

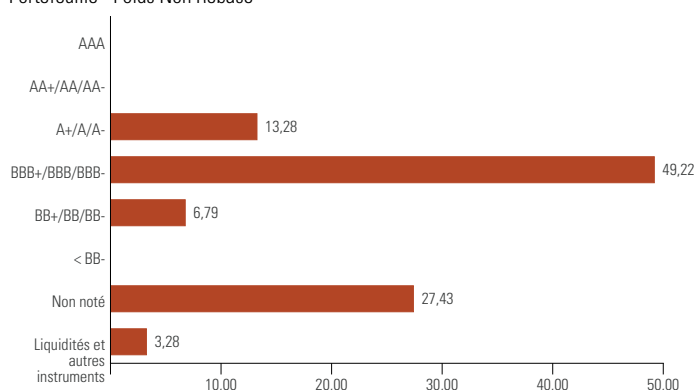
	Année en cours	3 ans	5 ans	Origine*
% de mois positifs	100,00	52,78	61,67	69,23
% de mois négatifs	0,00	47,22	38,33	30,77
Perf. mensuelle la plus basse	0,36	-0,63	-0,63	-0,63
Perf. mensuelle la plus élevée	0,50	0,50	0,58	0,61

* Depuis l'origine, le 30/10/2012

■ Richelieu Obligations Court Terme
■ 30% EONIA Capitalise + 70% LECTREU Index

RÉPARTITION PAR RATING

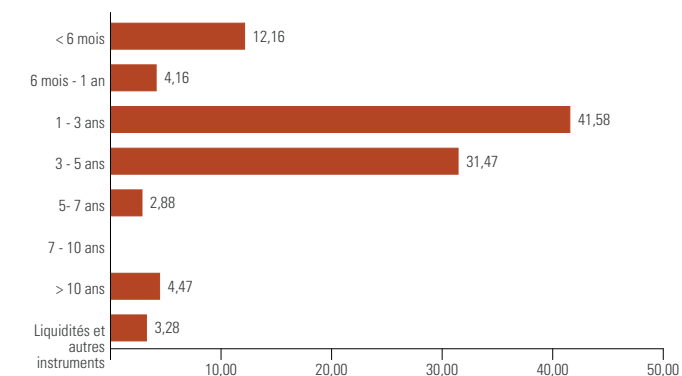
Portefeuille - Poids Non Rebasé



Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

RÉPARTITION PAR MATURITÉ

Portefeuille - Poids Non Rebasé



Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans	Origine*
Volatilité du fonds	0,71%	0,72%	0,79%	0,76%
Volatilité du benchmark	0,33%	0,29%	0,35%	0,42%
Tracking error	0,45%	0,53%	0,59%	0,55%
Ratio d'information	-0,56	1,72	1,31	1,39
Ratio de sharpe	0,48	1,77	1,56	1,88
Alpha	-0,50%	0,87%	0,58%	0,58%
Beta	1,91	1,89	1,66	1,29
R ²	0,77	0,59	0,53	0,51
Max. drawdown du fonds	-1,38	-1,54	-1,54	-1,54
Délai de récupération (en semaines)	11	n.a.	n.a.	n.a.

Indicateurs au 29/03/2019

Sensibilité du portefeuille	1,47
Duration du portefeuille	1,48

Calculés sur base hebdomadaire

* Depuis l'origine, le 30/10/2012

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (% de l'actif net)

Obligations et produits de taux	88,90
Liquidités et produits monétaires	11,10

Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

Futures : correspond à la somme des positions (vendeuses et acheteuses) sur Futures indiciels et sectoriels, exprimée en % de l'actif.

PRINCIPALES POSITIONS (% de l'actif net)

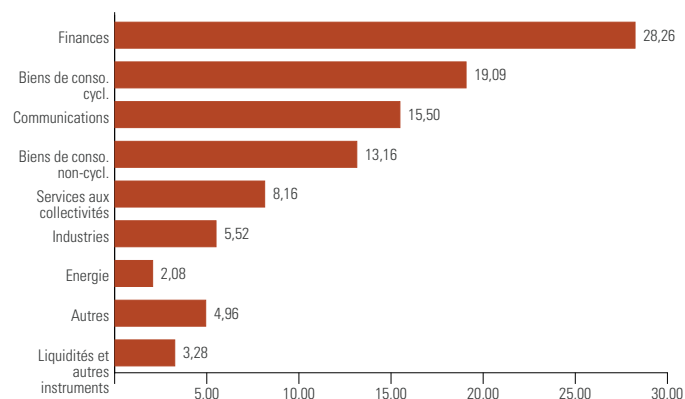
Poche Taux - Poids non rebasé

ALLIANZ FIN. 5.7500% 08/07/2021	Pays-Bas	3,39
HSBC HOLDINGS 0.3900% 27/09/2021	Royaume-Uni	2,94
MYLAN TV 0.1900% 24/05/2020	Pays-Bas	2,93
Vonovia Finance BV FRN Sen Reg S 0.1410% 22/12/2022	Allemagne	2,92
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA 15/04/2024	Belgique	2,88

Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

RÉPARTITION PAR SECTEUR

Portefeuille - Poids Non Rebasé



Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré avec une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site www.richelieugestion.com. Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Les terminologies « fonds » et « parts » correspondent à une terminologie générique pouvant signifier « SICAV » ou « FCP » et « action » ou « part » en fonction de la forme juridique. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traités aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF, vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.